Zeitschrift: Bulletin des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins, des Verbandes Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen = Bulletin de l'Association suisse des électriciens, de l'Association des entreprises électriques suisses

Herausgeber: Schweizerischer Elektrotechnischer Verein ; Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen

Band: 76 (1985)

Heft: 21

Artikel: Assemblée générale de l'ASE du 31 août 1985 à Vaduz : allocution du Président

Autor: Dreyer, J.-L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-904699

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale de l'ASE du 31 août 1985 à Vaduz

Allocution du Président

J.-L. Dreyer

Mesdames, Messieurs,

Une fois n'est pas coutume, je consacrerai aujourd'hui l'essentiel de mon exposé aux problèmes internes de notre Association. En préambule, toutefois, j'aimerais rappeler la date du 23 septembre 1984, date importante s'il en fut non seulement pour notre branche, mais pour l'ensemble de notre économie, puisque le peuple suisse et les cantons ont rejeté à une claire majorité tant l'initiative antiatomique que l'initiative énergétique. Je suis heureux que l'ASE ait participé de manière active à l'information de ses membres et de la population sur ces deux objets. Mais, quoi qu'il en soit, nous ne pourrons jamais nous reposer sur nos lauriers tant il vrai que les problèmes de l'énergie resteront des problèmes cruciaux dans l'avenir. Nous devrons continuer à veiller que les protections de tous ordres, qu'elles soient des consommateurs ou de l'environnement, ne tournent pas en dogme et ne servent pas de moyens pour créer une politique énergétique outrancière ayant des répercussions négatives sur notre économie, donc finalement sur le bien-être de notre population toute entière.

Adresse de l'auteur

Jean-Louis Dreyer, président de l'ASE, directeur du Service de l'électricité de la Ville de Neuchâtel, 2000 Neuchâtel.

Il est heureux de constater que le projet de loi sur l'électricité, élaboré si rapidement après les votations par le Département fédéral des Transports, Communications et de l'Energie, rencontre une opposition de plus en plus généralisée tant dans le secteur politique que parmi les groupements économiques. La conférence des directeurs cantonaux de l'énergie a été très claire à ce sujet, les compétences des cantons doivent être maintenues à leurs plus hauts niveaux en la matière.

* * *

Il m'appartient aujourd'hui de mettre un accent tout particulier sur l'avenir de notre Association. En effet, le mandat que nous avons confié il y a bientôt deux ans à une entreprise spécialisée, d'analyser la situation de l'ASE, de dégager certaines options pour l'avenir et certaines restructurations, a débouché sur la présentation d'un volumineux rapport présenté au Comité au début de l'année 85. Depuis de nombreuses années, en effet, l'évolution de notre environnement a exigé du Comité de nombreuses réflexions à l'occasion de plusieurs séances de planification. Si, au courant de l'année 83, il est arrivé à la conclusion qu'une étude confiée à une entreprise extérieure était nécessaire, c'est bien qu'il a reconnu l'importance des problèmes à traiter. Il a pu ainsi dégager «les lignes directrices de la politique de l'ASE», politique que je désire vous présenter aujourd'hui.

L'ASE regroupe toutes les personnes et les entreprises intéressées directement ou indirectement à la production, au transport, à la distribution et à l'utilisation de l'électricité.

L'ASE encourage le développement de l'électrotechnique dans toute la Suisse, le terme électrotechnique englobant tous les domaines de la production aux applications de l'électricité, que celle-ci soit utilisée comme agent de transport d'informations (technique de l'information) ou d'énergie (technique de l'énergie).

L'ASE offre des services de haute qualité à toutes personnes intéressées à l'électrotechnique, en particulier dans les domaines de l'information, de la formation continue et des échanges d'expériences au plan national et international.

l'ASE contribue à un développement dynamique des entreprises des branches de l'électrotechnique, technique de l'information et technique de l'énergie électrique en leur offrant une large gamme de prestations industrielles dont les buts sont la fiabilité et la sécurité de la production et de l'utilisation de l'électricité.

Par l'importance des membres qu'elle représente et grâce à son indépendance financière et politique, l'ASE est un partenaire qualifié tant à l'égard des milieux intéressés que des autorités pour tout ce qui touche à l'électrotechnique.

L'ASE représente la Suisse sur le plan international pour tout ce qui touche à la normalisation et aux contrôles dans le domaine électrotechnique.

Les activités de l'ASE sont orientées vers les besoins du marché. Ces prestations doivent toutes s'autofinancer.

Ces postulats précisant ce que l'ASE devra être dans l'avenir me paraissent suffisamment importants pour que je les développe et les commente les uns après les autres.

L'ASE veut être l'Association qui regroupe toutes les personnes et les entreprises intéressées à la production, au transport, à la distribution et à l'utilisation de l'électricité. L'Association Suisse des Electriciens est une association de services, et plus ses services seront appréciés, plus son influence sera grande. Ce premier postulat précise que nous voulons nous adresser aussi bien à l'homme qu'à l'entreprise et que nous voulons être forts tant par la qualité que par la quantité de nos membres et de nos services. Les enquêtes et

analyses effectuées démontrent à l'évidence qu'un potentiel important de nouveaux membres individuels ou collectifs de l'industrie est existant. Se pose dès lors le problème de savoir comment les atteindre. L'ASE n'ayant sa raison d'être que par l'utilité des services qu'elle peut rendre à ses membres, il s'agira dans l'avenir de faire un effort plus important pour démontrer cette utilité. Nous constatons qu'une évolution de l'état d'esprit sera nécessaire pour atteindre cet objectif. En effet, tout ce que nous faisions jusqu'à maintenant au nom de la loi et de règlements devra l'être dans le futur en fonction des besoins réels de nos membres et de nos clients. J'aimerais à ce point de mon exposé qu'on me comprenne bien, il n'y a aucune volonté de critique du passé, il y a tout simplement volonté de construire pour l'avenir. Mais pour qu'une construction soit solide, elle doit pouvoir reposer sur des fondations stables; or les fondations de l'ASE sur lesquelles nous allons construire sont réellement bien ancrées et robustes. C'est un hommage que je me plais à rendre ici à tous ceux qui ont dirigé l'ASE jusqu'à maintenant.

Le deuxième postulat précisant que: l'ASE encourage le développement de l'électrotechnique dans toute la Suisse, le terme électrotechnique englobant tous les domaines de la production aux applications de l'électricité, que celle-ci soit utilisée comme agent de transport d'informations (technique de l'information) ou d'énergie (technique de l'énergie) appelle les remarques suivantes. Tout d'abord l'ASE est une institution traitant les problèmes techniques de l'électricité, elle n'est ni une association de branche, ni une association de professions. D'autre part, l'ASE doit s'ouvrir à la totalité des applications de l'électricité et particulièrement aux techniques de l'information qui représentent une des voies importantes du développement futur de l'économie de notre pays. L'ASE doit donc être à l'affût de toute évolution technologique et son regard doit englober un horizon aussi vaste que possible.

Le troisième postulat précise: l'ASE offre des services de haute qualité à toutes personnes intéressées à l'électrotechnique, en particulier dans les domaines de l'information, de la formation continue et des échanges d'expériences au plan national et international. Ceci implique que nous accordions dans l'avenir une importance beaucoup plus grande que par le passé au côté Association de l'ASE, c'est-à-dire aux services s'adressant à des individus par opposition aux services s'adressant à des entreprises. Les enquêtes menées à ce sujet nous démontrent également que les membres de l'ASE attendent encore plus d'informations sur les derniers développements des différentes techniques et sur leurs possibilités d'application. Ils attendent également un effort important du côté de la formation continue. Des analyses détaillées montrent certaines divergences entre les offres actuelles de l'ASE et la demande de ses membres. Il s'agira donc de mettre l'accent principal sur une meilleure concordance entre l'offre et la demande. Un premier pas a été franchi dans cette direction par la création de l'ITG (Société pour les techniques de l'information de l'ASE), un second le sera prochainement par la création d'une société identique axée sur la technique de l'énergie. Un effort devra également être entrepris dans tous les domaines de l'information pour mieux intégrer la Suisse romande et la Suisse italienne à notre Association.

Le quatrième objectif est défini comme suit: L'ASE contribue à un développement dynamique des entreprises des branches de l'électrotechnique, technique de l'information et technique de l'énergie électrique, en leur offrant une large gamme de prestations industrielles dont les buts sont la fiabilité et la sécurité de la production et de l'utilisation de l'électricité. Cet objectif précise bien les domaines de la technique dans lesquels l'ASE désire fournir ces services. En effet, il n'appartient pas à notre Association de se lancer dans la recherche et le développement de nouvelles technologies, mais bien de concentrer ses efforts sur les différents moyens à mettre en œuvre pour aider ses membres à garantir leurs produits et leurs installations, tant dans une notion de sécurité à l'égard des personnes et des choses, que dans une notion de fiabilité des produits. Ces définitions me paraissent suffisamment claires pour que les prestations de nos institutions de contrôle soient cadrées avec précision. Si nos institutions de contrôle ont pour objectif sécurité et fiabilité, nos prestations dans le domaine de l'information et de la formation couvrent un domaine beaucoup plus vaste et doivent permettre une diffusion des développements les plus récents de la technique dans tous les domaines touchant à l'électricité. C'est ici encore une démonstration de la différence entre les objectifs des institutions de contrôle d'une part, et de l'Association en tant que centre d'informations d'autre part. Différence n'exclut bien entendu pas collaboration et interdépendance.

Par l'importance des membres qu'elle représente et grâce à son indépendance financière et politique, l'ASE est un partenaire qualifié tant à l'égard des milieux intéressés que des autorités pour tout ce qui touche à l'électrotechnique. Tel est effectivement le rôle que l'ASE désire jouer toujours dans le but de fournir des services utiles à ses membres, voire à toute la population qui n'est autre que le dernier utilisateur tant des appareils que de l'électricité. Nous désirons rester le seul partenaire de l'autorité fédérale dans le domaine de l'application des règles de sécurité et de fiabilité pour les installations électriques. Nous souhaitons rester l'institution neutre, capable de garantir des contrôles objectifs à l'égard des grandes administrations, des grandes régies et des associations diverses. Nous désirons rester l'organe de liaison entre les associations identiques des pays du monde entier. Nous devrons enfin rester conscients du rôle que nous pouvons jouer pour le maintien et le développement du bien-être de toute la population de notre pays.

Le postulat: l'ASE représente la Suisse sur le plan international pour tout ce qui touche à la normalisation et aux contrôles dans le domaine de l'électrotechnique, précise bien que nous désirons rester l'institution officielle traitant de normalisation tant sur le plan national que sur le plan mondial ou européen. En effet, notre appartenance à différentes institutions internationales, telles que la CEI ou le CENELEC, doivent nous permettre, avec l'aide de tous nos membres intéressés, de défendre l'utilité de la normalisation et de lutter, s'il est nécessaire, contre son éventuelle utilisation à des fins protectionnistes. Un effort considérable devra être entrepris pour que l'utilité de la normalisation soit comprise par tous ceux qui trop souvent ont l'impression de la subir. J'en appelle ici particulièrement à tous nos membres collectifs, qu'ils soient producteurs de biens ou distributeurs d'électricité, à participer le plus activement possible à ces travaux de normalisation, tant il est vrai que c'est au moment seulement de l'élaboration des normes qu'il est possible d'intervenir, car après et cela est bien vrai, il ne reste

plus qu'à subir. D'expérience, je puis vous assurer que sur le plan international lorsque des représentants helvétiques maîtrisent parfaitement leur sujet, ils sont écoutés, ils sont appréciés, ils ont donc une possibilité importante d'orienter la normalisation dans l'esprit de liberté que nous défendons toujours.

Le dernier postulat enfin précisant que les activités de l'ASE sont orientées vers les besoins du marché, ses prestations doivent toutes s'autofinancer, exprime le besoin que nous ressentons d'engager l'Association dans une voie de marketing beaucoup plus agressive. Un besoin de plus grande transparence dans la présentation de ses activités et de ses finances fait partie également des moyens à mettre en œuvre pour convaincre de la valeur de nos prestations.

Pour atteindre l'ensemble des objectifs que nous nous sommes fixés, il va de soi qu'une révision des structures de l'ASE sera nécessaire, que des objectifs détaillés devront être établis pour nos différents domaines d'activité, que la base de nos finances devra être examinée et peut-être modifiée. Tous les collaborateurs de l'ASE comprendront et accepteront ces nouveaux objectifs, ils mettront tout leur savoir et toute leur volonté à les atteindre s'ils se sentent soutenus non seulement par le Comité, mais également par l'ensemble des membres de l'ASE. C'est bien ici la raison pour laquelle j'ai développé, peut-être trop longuement de l'avis de certains, l'ensemble des réflexions que le Comité a fait au cours de ces derniers mois. Plusieurs groupes de travail ont été formés et tous les membres du Comité sont engagés dans l'un ou l'autre d'entre eux; j'aimerais saisir cette occasion de remercier très sincèrement tous mes collègues et de leur dire combien j'apprécie leur collégialité; c'est un gage certain de l'aboutissement heureux de nos ambitions. Je suis convaincu que nous sommes une institution suffisamment forte pour oser nous remettre en cause et que nous disposons d'un personnel parfaitement conscient que l'ASE, si elle veut continuer à jouer son rôle, doit participer aux grandes évolutions de la technologie dans le monde. Je forme le vœu que l'unité qui s'est dégagée au sein du Comité se retrouve parmi tous les membres de notre Association pour que l'avenir de l'ASE soit bien celui que nous souhaitons.